

Avis de la commune EVRAN

NMBEVA_Z11419_S107_EVRAN_SRO
RD39 - RUE DU PONT PERRIN

Nom :

Patrice GAUTIER
Maire

Qualité :

Pour accord

Le : 23/08/2022

Signature

Patrice GAUTIER
Maire



FORMULAIRE DE REPONSE

Date:	23/08/2023	Gestionnaire de voirie
Contact:	DAGO Maxime	MAIRIE de EVRAN 12 RUE DE LA MAIRIE 22630 EVRAN
Téléphone:	07 63 94 59 74	
Mail:	m.dago@axione.fr	
N° dossier:	NMBEVA_Z11419_S107_EVRAN_SRO RD39 - RUE DU PONT PERRIN	

Demandeur	Bénéficiaire de la Permission de Voirie
AXIONE Projet Mégalis – Agence des Côtes d'Armor 8 rue du Boisillon ZA des Châtelets 22950 TREGUEUX	SYNDICAT MIXTE MEGALIS BRETAGNE 15 rue Claude Chappe Bâtiment B 35510 CESSON-SEVIGNE

INSEE: 22056			Artères sous-sol (m)			
Localisation	Nature des travaux	Quantité	Nombre de fourreaux	Longueur (m)	Artères aériennes (m)	Emprise au sol (m ²)
RD39 -RUE DU PONT PERRIN	ARMOIRE	1				2
RD39 -RUE DU PONT PERRIN	CHAMBRE L3T	1				
RD39 -RUE DU PONT PERRIN	ARTERES	14,5	4 PVC 60	58		
TOTAL				58	-	2

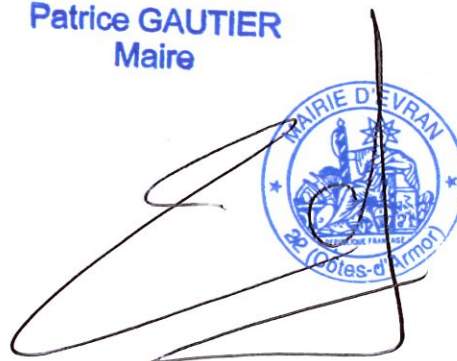
Date prévue des travaux:
Durée prévisionnelle des travaux:
Occupation du domaine autorisé jusqu'au:
(durée recommandée: 20 ans)

02/10/2023
90 jours
02/10/2043

Fait, à:
Le 24/08/2023

Signature MAIRIE & TAMPON

Patrice GAUTIER
Maire




ARRÊTÉ PORTANT PERMISSION DE VOIRIE ET AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX

Mairie de : EVRAN

Arrêté municipal n° : 80/2023

LE MAIRE :

Vu le code de la route,

Vu les articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L 2213-5 et R 2213-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que du 02/10/2023 et pour 20 ans, des travaux pour la création du réseau de fibre optique, sur une partie du domaine communal, vont être réalisés à la demande de l'entreprise AXIONE, pour le compte de MEGALIS Bretagne.

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Du 02/10/2023 et pour 20 ans, il est donné Autorisation d'Entreprendre les Travaux pour la mise en place du réseau souterrain et aérien de fibre optique sur le domaine communal suivant :

Nom de rue RD 39 – Ru du Pont Perrin.

ARTICLE 2 :

Une permission de voirie est délivrée à l'entreprise AXIONE pour le compte de MEGALIS Bretagne pour l'établissement du réseau fibre optique sur le domaine public et son entretien. La présente autorisation est valable pour 20 ans à compter de la date donnée pour le commencement de son exécution.

ARTICLE 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- La gendarmerie
- L'entreprise AXIONE

Fait à Evran Le 23/08/2023

Patrice GAUTIER
Maire



